



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

GROUPEMENT DE GENDARMERIE  
DÉPARTEMENTALE DU LOIRET  
7 boulevard Marie Stuart - BP 2537  
45 038 ORLEANS cedex 1

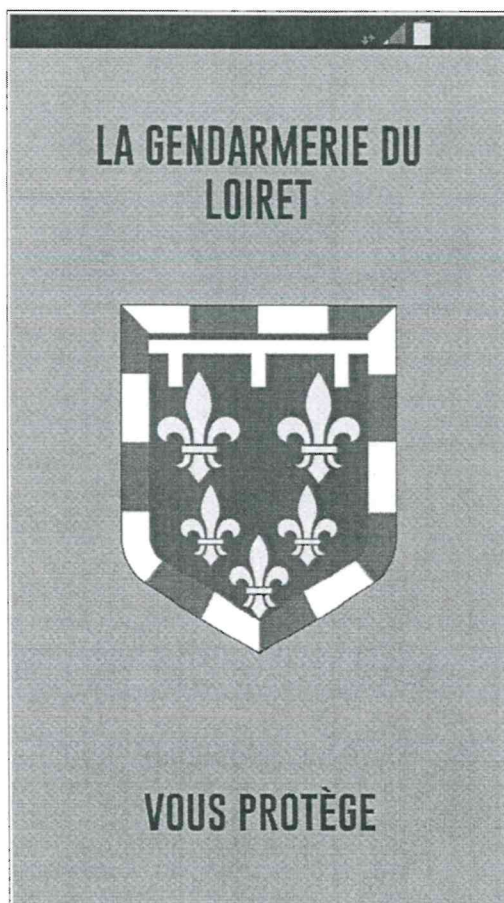


Orléans, le vendredi 17 octobre 2014

## DOSSIER PRESSE

### L'application « Stop Cambriolages » avec envoi de notifications en temps réel

Dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, le groupement de gendarmerie de l'Hérault (34) a développé une application smartphone intitulée « Stop Cambriolages ». Son utilisation est étendue au groupement du Loiret (45).



## 1. Contexte général

1.294 cambriolages ont été constatés dans le département du Loiret (45) en zone gendarmerie au cours de l'année 2013. Pour lutter contre ce fléau, le groupement de gendarmerie départementale du Loiret vient de se doter d'un « nouvel outil » avec la mise en place d'une application smartphone « Stop Cambriolages » accessible à tous citoyens.

Cette application a été créée en 2013 par le groupement de gendarmerie de l'Hérault (34) en partenariat avec l'école supérieure d'informatique EPITECH.

Ce système améliore les dispositifs déjà mis en œuvre au quotidien par la gendarmerie du Loiret pour lutter contre les cambriolages notamment complétant les *flyers* déjà diffusés.

## 2. Principe d'utilisation

Le groupement de gendarmerie du Loiret propose, depuis le mois d'octobre 2014, une application gratuite et innovante, offrant un nouveau moyen de rapprochement avec la population.

Cette application « stop cambriolages » présente plusieurs intérêts :

- informer les particuliers et les commerçants en leur apportant les conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages ;
- soutenir les victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages ;
- faciliter l'inscription à l'Opération « Tranquillité Vacances » ;
- guider les utilisateurs dans la recherche d'une brigade.

Mais surtout diffuser des alertes en temps réel pour prévenir la population de phénomènes ou de situations contre lesquels elle pourrait se prémunir. Ces alertes sont transmises sous forme de notification en mode « push »<sup>(1)</sup>. Chaque utilisateur pourra désormais recevoir gratuitement et sans aucune forme d'abonnement les alertes diffusées par la gendarmerie de son département.

L'application « stop cambriolages » est disponible gratuitement sur les plates-formes de téléchargement réservées aux smartphones :

- pour la marque **Apple** : rendez-vous sur l'Apple store ;
- pour toutes les autres marques fonctionnant sous le système **Android** (version minimum 4.0), rendez-vous sur le Play store.

Une fois l'application téléchargée, il suffit de se rendre à la page de personnalisation et inscrire le numéro de département « 45 - Loiret » et cocher la case « j'accepte de recevoir les notifications ».

## 3. Intérêt de l'application

Les smartphones, aujourd'hui, constituent l'un des principaux moyens de communication. 55 millions de personnes en France ont un téléphone portable et plus de 40 millions possèdent désormais un smartphone.

Dès lors, la conception d'une telle application propre à la gendarmerie constitue une première, au niveau national, pour les forces de sécurité. Elle s'inscrit en effet dans le cadre des expérimentations souhaitées par le Ministre de l'intérieur afin de développer une approche innovante de la prévention de la délinquance sur un phénomène qui frappe et touche particulièrement la population en l'occurrence les cambriolages.

Cette application ouvre un champ nouveau en termes de prévention, celui des applications téléphoniques, et devrait donner lieu à toute une série d'actions modernes de communication et d'information permettant de sensibiliser de nouvelles franges de la population aux actions menées dans le cadre de la politique publique de sécurité.

(1) L'information est transmise à l'utilisateur sous forme d'alerte automatique sans qu'il n'ait besoin d'en effectuer la requête à condition que l'application soit installée sur le terminal et d'en avoir accepté la réception

#### 4. Conception de l'application

Cette application est proposée gratuitement, par téléchargement, à l'ensemble des utilisateurs de smartphones.

Accessible de façon intuitive à partir d'un icône au logo de la gendarmerie nationale, cette application répond à deux objectifs :

- **INFORMER LA POPULATION**

- la page « **Prévention** » contient des conseils destinés aux particuliers et aux commerçants pour les aider à se prémunir contre les cambriolages;
- la page « **Conseil aux victimes** » décrit la conduite à tenir en cas de cambriolage (respect des lieux notamment afin de ne pas gêner le prélèvement ultérieur des traces par les enquêteurs) ;
- la page « **Départ en vacances** » permettant à l'utilisateur de pouvoir s'inscrire, à distance, de manière dématérialisée à l'opération tranquillité vacances ;
- la page « **Brigade** » permet de trouver une brigade de gendarmerie à partir d'un nom de commune ou en se géolocalisant.

- **ALERTER LA POPULATION**

- la page « **Accueil** » contient des messages de prévention liés à l'actualité, alimentés régulièrement par le groupement de gendarmerie du Loiret ;
- les **notifications (push)** envoyées en temps réel pour prévenir les utilisateurs d'un risque potentiel et précis (activité visée, zone géographique...) ;
- la page « **Personnalisation** » permettra aux utilisateurs de paramétrer, en quelques secondes, leur application en fonction de leur département d'appartenance et ainsi recevoir les notifications qui les concernent (s'ils le souhaitent en cochant la case appropriée). En effet, l'application se positionne par défaut sur le GGD 34.

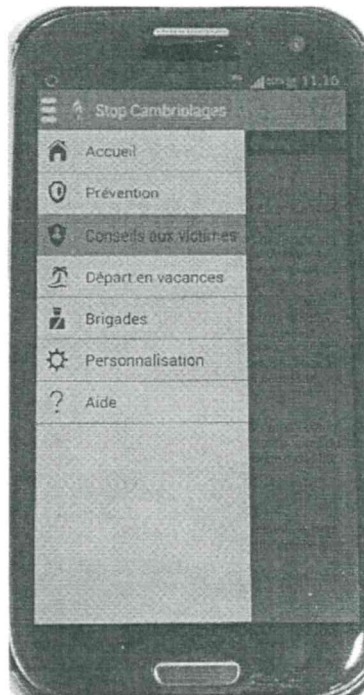


Stop  
Cambriolages

## 5. Captures écran



Page d'accueil



Menu déroulant



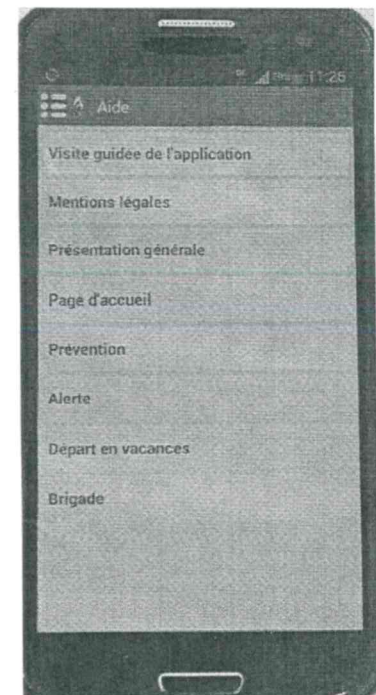
Page prévention



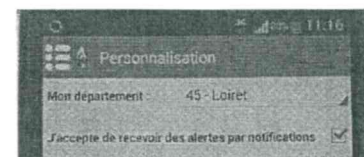
OTV



Trouver sa brigade



Sous menu Aide



Personnalisation du département / notifications

## LES MOYENS TECHNIQUES POUR PRÉVENIR LES VOLS



- installer une alarme ;
- éclairer correctement les lieux, notamment la vitrine et installer un éclairage automatique puissant (détecteur de présence de nuit) ;
- installer un digicode pour les arrière-boutiques où sont entreposés les stocks de marchandises ;
- installer un dispositif anti-franchissement devant les entrées ou parois fragiles des bâtiments (blocs de ciment, pots de fleurs, piquets en fer, etc.) pour faire échec aux vols à la voiture bélier ;
- recourir à la télésurveillance ou à une société de gardiennage pour les commerces qui vendent des biens à forte valeur ajoutée permettant ainsi une alerte rapide de la Gendarmerie ;
- installer des rideaux métalliques pleins à l'intérieur du commerce pour éviter tout arrachement par des véhicules.

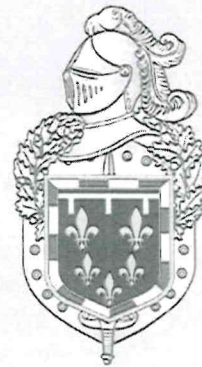
Sachez qu'un référent prévention est en place dans toutes les communautés de brigades et brigades autonomes. Les commerçants peuvent utilement le contacter pour tout conseil.

Un rendez-vous prévention vous sera fixé.

### EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 17

Coordonnées de la Gendarmerie la plus proche

A conserver près de votre téléphone



Respectez l'environnement - Ne pas jeter sur la voie publique

## QUELLES SONT LES MESURES PRÉVENTIVES A PRENDRE POUR FAIRE FACE AUX PRINCIPALES MENACES ?

### LES BONS RÉFLEXES DE PRÉVENTION

#### Vols à l'étalage :

- ne jamais laisser votre commerce sans surveillance directe. Il suffit d'une minute d'absence pour voler votre caisse enregistreuse ou son contenu ;
- installer des miroirs vous permettant d'avoir une vue sur les rayons non visibles depuis la caisse ;
- agencer les étagères de manière à ce que les produits les plus chers ou à forte valeur ajoutée (spiritueux par exemple) soient au plus près de la caisse et sous votre surveillance immédiate. Pour les produits de petite taille, privilégier une armoire en verre, fermée à clef, avec un panneau renvoyant le consommateur à la caisse pour retirer le produit ;
- être particulièrement vigilant aux heures d'ouverture et de fermeture, notamment à l'approche des fêtes de fin d'année. Ce sont des moments particulièrement prisés par les malfaiteurs.

#### Vols par effractions :

- vérifier la fermeture et le verrouillage des portes et fenêtres et par extension des différentes ouvertures quelles qu'elles soient (vasistas notamment). C'est par ces accès que les malfaiteurs pénètrent le plus souvent ;
- vérifier la solidité des moyens de fermeture (portes, fenêtres, etc.) ;
- multiplier les moyens de fermeture (serrures 3 points, verrous, loquets, etc.) ;
- neutraliser les ouvertures [porte(s), fenêtre(s), etc.] par des grilles ou des barreaux de protection, sauf l'issue de secours anti-incendie.



#### Vols au rendez-moi :

Lorsque la personne paye, laisser le billet et ne pas le mettre directement dans la caisse. Aucune contestation ne sera alors possible sur la monnaie à rendre. Veiller cependant à ne pas perdre de vue le billet pendant la transaction. Certains malfaiteurs sont particulièrement habiles et récupèrent, en même temps que la monnaie, le billet.